

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an, 30 fr. Six mois, 16 fr. Trois mois, 8 fr. ... On s'abonne : A SAUMUR, Chez tous les Libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annances, la ligne, 20 c. Réclames, 30 c. Faits divers, 75 c.

RESERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas.

On s'abonne :

A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFFITTE et Co, Place de la Bourse, 8.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

SAUMUR,

18 Avril 1878.

Chronique générale.

LA TRIPLE ALLIANCE.

La presse commence à se préoccuper de la possibilité d'une alliance entre la France, l'Angleterre et l'Autriche.

L'idée mise en avant par l'Assemblée nationale fait son chemin, et il serait à souhaiter que l'opinion publique recût satisfaction à l'égard d'une solution qui pourrait avoir de si heureux résultats.

La Liberté démontre, dans un long article intitulé Finis Turquia, la nécessité de l'intervention de toutes les puissances pour le règlement des derniers points relatifs aux traités.

Le temps n'est plus où l'on pouvait dire d'une nation avec le Mahomet de Voltaire.

Et, pour la rendre heureuse, il la faut asservir.

Si l'Europe a une mission en ce moment, c'est de faire disparaître le fait brutal de la conquête musulmane, en rendant la liberté à des races malheureuses et trop longtemps asservies, qui, peut-être, seraient plus malheureuses encore sous le joug de la Russie.

On lit dans le Bien public :

Plier ou rompre. La Russie ne peut choisir qu'entre ces deux termes. Un médiateur, animé des meilleures intentions, n'a rien à faire dans de semblables circonstances.

D'autre part, l'Osservatore romano du 13 avril publie l'information suivante :

« On nous assure que la France a adhéré au projet d'alliance avec l'Autriche et l'Angleterre.

« C'est dans ce sens que l'on expliquerait le bruit enregistré par quelques journaux que la France tend à sortir de son attitude passive par rapport à la question d'Orient. »

Le gouvernement du 13 Décembre comprendrait-il enfin quels sont les véritables intérêts de la France et quel est le rôle qui lui appartient au milieu des complications ?

Alliée avec l'Autriche et l'Angleterre, la France serait en mesure d'assurer sa prépondérance dans le Congrès.

La Gazette de l'Allemagne du Nord publie une lettre d'un de ses correspondants de Saint-Petersbourg qui énumère les prétentions des différentes puissances dans la question d'Orient.

Toutes deux, dit-elle, n'ont pas encore oublié la guerre de 1870 et n'ont d'aucune façon la moindre velléité de se jeter dans une nouvelle guerre ou d'en favoriser une.

La France, pour apprendre combien parfois le sort de la guerre est capricieux, a dû toucher à l'excès des malheurs, et l'Allemagne, son empereur, son chancelier, ses hommes d'Etat, ont su, jusqu'à présent, garder tout leur sang-froid et envisager l'état de choses à leur véritable point de vue.

Ce rôle a des inconvénients de plus d'une sorte.

Le Journal du Loiret publie les informations suivantes :

On peut regarder comme un fait certain et d'avance accompli le départ de M. le général Borel dont la gauche demandait l'expulsion.

Nous sommes en mesure d'affirmer une seconde fois que les radicaux demandent et commencent à réclamer le remplacement de M. Léon Say, que M. Dufaure, il est vrai, défend avec énergie.

En même temps, nous pouvons dire que M. Germain serait le candidat favori de M. Gambetta.

On assure qu'un emprunt de 200 millions a été négocié à Paris, pour le compte du gouvernement russe, par un personnage qui est une des notabilités financières et parlementaires de la gauche.

Les amis de M. Gambetta, sauf les plus intimes, ignorent ou il se trouve depuis cinq ou six jours. Quelques-uns consentent à dire qu'il est parti pour l'Italie.

Les impressions sont relativement pacifiques à Londres depuis quarante-huit heures.

Le gouvernement anglais accepte la médiation de l'empereur d'Allemagne.

Le bruit se confirme que de nouvelles démarches sont tentées en haut lieu pour amener un remaniement complet du ministère de la guerre, remaniement qui tendrait à substituer l'élément civil à l'élément militaire.

Il aurait été décidé, dans une réunion parlementaire tenue dimanche dernier, qu'à la rentrée de la Chambre, une interpellation serait portée à la tribune, au sujet du voyage du chef de la majorité.

Les chiffres exprimant les résultats du commerce de la France avec l'étranger pen-

dant le premier trimestre de 1878 viennent d'être publiés au Journal officiel.

Ces résultats sont plus mauvais encore que tout ce qui a été constaté depuis deux ans.

On s'est demandé ces jours derniers où pouvait être M. Gambetta. On avait des motifs de croire qu'il n'était point à Nice, malgré les affirmations de ses amis de la République française.

Plusieurs journaux ont insinué que le chef des gauches pourrait bien être en voyage pour quelque intérêt diplomatique.

D'après des informations qui se trouvent conformes à celles du Journal de Genève, nous pensons que M. Gambetta a passé la frontière et qu'il se dirige sur Vienne et Berlin.

On ne peut s'empêcher de se demander s'il agit en cette circonstance d'accord avec le ministre des affaires étrangères, ou si les dissentiments que l'on a signalés entre M. Waddington et lui l'ont porté à faire cette démarche en sa qualité de chef de la majorité ?

Dans ce dernier cas, n'y aurait-il pas lieu de craindre que M. Gambetta, qui n'a pas encore toutes les qualités nécessaires à un diplomate, ne s'engage trop loin dans les questions si sérieuses qui agitent en ce moment l'Europe, et dont les solutions peuvent avoir une si particulière gravité pour la France ?

Le Pays définit le rôle occulte joué par M. Gambetta à l'intérieur :

« A l'intérieur, nous avons un Président de la République, sans le titre, c'est M. Gambetta ; ses ministres sont ceux du maréchal de Mac-Mahon, c'est à ses ordres qu'ils obéissent ; que disons-nous ! ils vont les chercher humblement rue de la Chaussée-d'Antin. C'est là que vont recevoir leurs dernières instructions les ambassadeurs de la R. F. ; le dernier nommé, M. de Saint-Vallier, diplomate de peu d'orthographe, n'a

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LE DIMANCHE DES RAMEAUX.

(Suite et fin.)

Lorsque le curé fat parti, Tom demeura pensif.

Son frère manquait d'argent, tandis que lui avait la une somme dont il était embarrassé !

Si pareille chose était arrivée autrefois, il eût pris bien vite le sac de cuir où il ramassait ses guinées, et fût allé le porter à Jones en lui disant :

« Prends ce dont tu as besoin, frère, et écris sur la Bible ce que tu auras pris. »

Mais maintenant sa proposition eût été repoussée comme une injure, ce qu'il ne voulait point ; ou regardée comme une avance, ce qu'il redoutait encore davantage.

Cependant laisser Jones sans secours, s'il était vraiment dans la gêne, était bien dur ! tout souvenir d'amitié eût-il été effacé dans le cœur des deux frères, l'honneur des Basham ne permettait pas que l'un d'eux laissât voir sa misère et fût forcé peut-être de manquer à ses obligations.

Le cœur n'est pas moins ingénieux à se fournir des prétextes dans ses générosités que dans ses colères, et tout en gardant sa rancune contre Jones, Tom passa la nuit à rêver aux moyens de lui être utile.

Jones n'était pas moins préoccupé de son côté.

Les quelques mots que lui avait dits le curé relativement à la santé de son frère devinrent pour lui un sujet de réflexions.

A force de penser à la maladie de Tom, il finit par craindre qu'elle ne fût dangereuse, et par s'inquiéter du peu de soin qu'on y donnait.

Tom, du reste, avait toujours été imprudent et insouciant, laissant le mal venir, puis l'acceptant comme un hôte trop difficile à chasser.

Autrefois c'était Jones qui le forçait à prendre des précautions. Jones avait toujours été un peu médecin.

A Sellack, on le consultait pour les cors, les engelures et les coqueluches d'enfant ; il fabriqua des tisanes renommées dans tout le village.

Cette instruction médicale, du reste, il la tenait d'un frère de sa femme qui était docteur, et passait tous les ans quelques jours à la ferme.

Jones pensa qu'il ne serait pas difficile, en lui écrivant, de le faire venir à Sellack, où il pourrait voir Tom et juger de son état.

Mais comment sa visite serait-elle reçue par ce dernier ?

N'y verrait-il pas un essai de raccommodement, une avance détournée ? Cette pensée lui était insupportable.

La nuit se passa ainsi, pour les deux frères, en incertitudes et en combats.

Cependant Georges et Fanny s'étaient réveillés dès le point du jour, uniquement occupés de la cérémonie dont ils allaient être les héros.

Ils prirent leurs plus beaux habits, et se rendirent à l'église avec leurs familles, qui devaient occuper, ce jour-là, des stalles d'honneur, près de l'autel.

Jones et Tom avaient l'habitude de s'éviter avec soin à l'église, aussi furent-ils singulièrement émus lorsqu'ils se rencontrèrent sur le même banc dans le chœur.

Chacun d'eux rougit, et fit un pas en arrière comme pour se retirer : un sentiment du même genre les retint.

« Il est malade, se dit Jones. »

« Il est dans la gêne, pensa Tom. »

Et tous deux s'assirent l'un près de l'autre. Cependant Georges et Fanny, qui s'étaient à peine entrevus depuis la broüillerie des deux familles, s'étaient agenouillés côte à côte, échangeant tout bas quelques mots et quelques sourires.

Les Basham faisaient tous leurs efforts pour ne se point regarder, mais leurs yeux se rencontraient à chaque instant sur les deux enfants ; c'était

comme un terrain neutre placés entre eux, une sorte d'anneau vivant par lequel ils se rapprochaient insensiblement.

Tous deux étaient d'ailleurs déjà préparés à l'émotion ; à chaque mouvement et à chaque sourire de Georges ou de Fanny, un peu de haine s'en allait de leurs cœurs ; ils avaient beau le retenir par mauvaise honte et par orgueil, la nature était plus forte.

Bientôt chacun d'eux jeta à la dérobée un regard sur son frère.

« Comme il a l'air soucieux ! se dit Tom. »

« Comme il semble souffrant ! pensa Jones. »

Et à ces deux réflexions, faites en même temps, ils se regardèrent de nouveau.

Dans ce moment, le curé montait en chaire et commençait son sermon.

Il fut court comme d'habitude, car le jeune prêtre pensait que les longs discours sont comme les longues existences, dont on voudrait toujours retrancher la plus grande moitié.

Mais avant de quitter la chaire, il montra aux paroissiens Georges et Fanny, qui tenaient à la main leurs corbeilles pleines de gâteaux bénis.

« Vous savez que ce fut un de mes prédécesseurs à Sellack, dit-il, qui, en mourant, établit, par un legs, l'usage de cette distribution annuelle. »

Il voulut, sans doute, vous donner ainsi une sorte de symbole de ces repas dans lesquels les premiers

pas manqué à ce devoir ; il aurait plutôt négligé de prendre congé de M. Waddington, bon homme au fond, titulaire du portefeuille des affaires étrangères, mais qui ne se méconnaît pas et qui n'oubliera jamais qu'il n'est arrivé au ministère que par la grâce de Gambetta, qu'il n'y reste que par sa volonté. Celui-là sait quel jour où il se prendrait au sérieux et se considérerait comme autre chose qu'un chef de division serait la veille de sa chute. »

M. le comte de Kérédéc, sénateur du Morbihan, vient de mourir. Ses obsèques ont eu lieu avant-hier à Versailles. Le cortège qui accompagnait la dépouille mortelle de l'honorable sénateur témoignait du respect profond et des vives sympathies qu'inspire une longue vie consacrée tout entière aux nobles pratiques de l'abnégation, du dévouement et du devoir.

La mort de M. le comte de Kérédéc porte à huit le nombre des sièges vacants des sénateurs temporaires. Ce sont les sièges de : MM. Esquiros (Bouches-du-Rhône) ; Bonney-Sibour (Gard), et Charles Rolland (Saône-et-Loire), de la gauche ; Maurice ; de Staplande et Jules Brame (Nord) ; Mège (Puy-de-Dôme), et de Kérédéc (Morbihan), de la droite.

CONGRÉGANISTES ET LAÏQUES.

Nous recommandons vivement aux calomnieux attirés des congréganistes la statistique suivante que nous empruntons à l'Univers :

Pour l'année 1872, dit l'Univers, nous prenons le volume annuel distribué aux Chambres et aux journaux, et qui s'appelle *Compte général de l'administration de la justice criminelle en France pendant l'année 1872*, présenté au Président de la République par le garde des sceaux, ministre de la justice. — Paris, imprimerie nationale, MDCCCLXXIV ; nous l'ouvrons à la page 48, où se trouve le tableau XXII, « Profession des accusés, » et nous y lisons au paragraphe VIII :

Accusés de crimes contre les personnes :	
Professeurs ou instituteurs congréganistes,	4
Professeurs ou instituteurs laïques,	21
Accusés de crimes contre les propriétés :	
Professeurs ou instituteurs congréganistes,	»
Professeurs ou instituteurs laïques,	3

Cette statistique est une réponse suffisante aux assertions du XIX^e Siècle, du National et tutti quanti, relativement aux crimes des congréganistes.

Trois sièges sont vacants à l'Académie française :
Ceux de MM. Thiers, Bernard et de Loménie.

chrétiens s'encourageaient à vivre d'une vie commune et à s'aimer comme des frères. Quand ces deux enfants vont parcourir l'église en vous présentant leurs corbeilles et en répétant, d'après le vœu du testateur : « Paix et bon voisinage, » que chacun de vous fasse un retour sur lui-même ; et quand sa main s'avancera pour prendre une part du gâteau commun, que ce soit pour ses ennemis comme un geste d'oubli. »

A ces mots le curé quitta la chaire, tandis que Georges et Fanny commençaient leur distribution. Après avoir fait l'offrande aux membres de la fabrique et du chapitre, ils s'arrêtèrent devant le banc occupé par les deux familles.

— Paix et bon voisinage ! répétèrent-ils en présentant leurs corbeilles.

Les deux frères parurent troublés ; mais leurs yeux se levèrent ; Tom vit les rides de Jones, Jones la pâleur de Tom ; tous deux furent attendris.

— Paix et bon voisinage ! murmurèrent-ils à demi-voix.

Et leurs mains se plongèrent dans la corbeille. Cependant, l'office fini, les deux familles sortirent.

Les deux frères paraissaient confus et embarrassés ; enfin, pourtant, arrivés dans le cimetière :

— Nous venons de faire une promesse devant Dieu, dit Tom les yeux baissés : et pour ma part

Celui de M. Thiers serait occupé par M. Taine ; celui de M. Claude Bernard semble destiné à M. Renan.

Quant à celui de M. de Loménie, il est disputé par MM. Henri Martin et Henri de Bornier.

La réception solennelle de M. Sardou a été fixée au jeudi 23 mai. Le scrutin pour les trois élections aura lieu le jeudi 6 juin.

Des avis d'Ajaccio parvenus le 15 avril à Nice portent que trois meurtres, occasionnés par des haines politiques, ont eu lieu pendant la semaine dernière, dans les communes de Zuani, Allagène et Antisati.

A plusieurs reprises, nous avons parlé du projet du tunnel sous-marin entre la France et l'Angleterre.

Voici, à ce sujet, un extrait du rapport élaboré sur la question :

« ... La propriété du tunnel sera divisée par moitié entre la France et l'Angleterre. Chaque Compagnie des chemins de fer français et anglais qui y aboutissent possédera la moitié du parcours d'une rive à l'autre ; les dépenses de chaque tronçon seront à la charge des deux intéressés.

« L'exploitation sera faite en commun, pour la France, par la Compagnie du chemin de fer du Nord, d'une part, et, d'autre part, pour l'Angleterre, par les deux Compagnies du South Eastern et du Chatam-Dover, qui ont chacune une voie directe de Douvres à Londres. Le matériel de tous les chemins de fer français et anglais passera par le tunnel, afin d'éviter les dépenses et les délais de transbordement.

« Les deux points qui seront mis en communication sur les deux rives de la Manche sont dans le voisinage de Douvres et de Calais, Margate et Sangate. Le premier est fixé par le comité anglais, le second par le comité français.

« Ajoutons enfin que, du côté de la rive française, les travaux ne sont pas aussi avancés que sur la côte anglaise ; mais dès aujourd'hui nous réparons le temps perdu. »

La maison de banque Lévy-Bing, mise en liquidation le 40 avril, a été déclarée en faillite vendredi.

Voici quelle serait la situation de cette maison : l'actif comprend trois millions de valeurs réalisables ; de plus, la moitié du fonds social ayant été versé, il reste encore six millions à verser par les actionnaires.

Comme on ne connaît pas encore exactement le passif, on ne sait pas dans quelle proportion les comptes courants seront atteints. La situation est donc bien plus malheureuse que l'on ne le prévoyait. C'est à des spéculations de Bourse faites follement par la maison de Paris que l'on attribue cette aggravation du désastre.

Ce qu'il y a de plus malheureux encore dans cette affaire, c'est que des titres ont été achetés dans ces derniers temps d'une ma-

je désire la tenir.

— Je le désire comme vous, répondit Jones ; et la preuve, c'est que je vous demande de laisser ces enfants dîner ensemble à la ferme dimanche prochain.

— Je le veux bien, Jones.

— Vous feriez même sagement de les accompagner, Basham ; car j'aurai chez moi mon beau-frère le docteur, qui pourrait vous donner quelques bons conseils.

— J'y consens, Jones, mais à condition que vous vous chargerez vous-même du placement de ces cent guinées que je viens de recevoir d'héritage, et dont je ne sais que faire.

A ces mots, Jones leva la tête vivement ; ses regards rencontrèrent ceux de son frère.

— Ah ! le curé l'a dit que j'étais dans l'embaras ! s'écria-t-il.

— Et à toi que j'avais besoin d'un médecin ! répondit Tom.

Tous deux jetèrent une exclamation de douce surprise, et ouvrirent leurs bras en même temps.

— Paix et bon voisinage ! murmura une voix à leurs côtés.

Jones et Tom se découvrirent ; c'était le curé qui passait en souriant et rentrait au presbytère.

(Magasin pittoresque, tome VIII.)

nière fictive. On envoyait le bordereau ou le compte d'achats, et la maison de Paris n'achetait rien. Bien des personnes qui se croyaient être en sécurité vont se trouver participantes à cette faillite.

Les scellés apposés sur la caisse des titres de la maison de Nancy ne sont pas encore levés ; on attend le syndic.

Mais là encore des découvertes fâcheuses seront peut-être faites, car il est maintenant avéré que M. Schmitz, le caissier des titres et en même temps l'un des fondateurs de pouvoirs, faisait des spéculations pour son compte. On sait qu'il s'est enfui de Nancy, depuis huit jours. Des employés de la banque disent que depuis deux ans il apprenait sans cesse l'espagnol. Il y a donc longtemps qu'il se préparait à s'enfuir soit en Espagne, soit au Mexique ou dans une colonie espagnole. Un mandat d'amener a été, nous dit-on, lancé contre lui.

L'ILE SAINT-BARTHÉLEMY.

La prise de possession, par l'autorité française, de l'île de Saint-Barthélemy, qui vient de nous être rétrocédée par la Suède, a eu lieu le 15 mars dernier.

Voici, d'après le *Saint-Thomas Times*, d'intéressants détails sur cette prise de possession :

« Le 15 mars, l'avis-canonnière le *Guichen*, suivi le lendemain de la frégate la *Victoire*, est arrivé à Saint-Barthélemy, ayant à bord M. Couturier, gouverneur de la Guadeloupe, ainsi que son état-major, l'amiral Mauduit et l'évêque Blangier. Le *Magicien* est arrivé ensuite avec une partie de l'état-major du gouverneur.

« Au point du jour, la *Victoire* saluait les couleurs suédoises, salut qui fut rendu par le fort Gustave III. Un détachement fut envoyé des frégates suédoise *Vanadis* et française *Victoire*, et forma un cordon d'honneur du lieu de débarquement au palais du gouverneur.

« A huit heures, la *Vanadis*, entièrement pavoisée, envoya à terre le commandant et les officiers pour recevoir le gouverneur Couturier, qui fut salué, en quittant la *Victoire*, d'une décharge d'artillerie. En passant devant la *Vanadis*, le même salut lui fut rendu, ainsi qu'à son arrivée à terre, où la garde présentait les armes. La musique de la *Vanadis* jouait une grande marche militaire.

« Tout le cortège se rendit ainsi au gouvernement, où le gouverneur Ulrich reçut M. Couturier, avec le discours de rigueur. M. Couturier répondit par quelques mots, et termina son allocution en décorant M. Ulrich de la croix de la Légion d'Honneur. Après quoi les deux gouverneurs signèrent l'acte de transfert.

« Aussitôt après, la *Victoire* salua les couleurs suédoises, qui furent amenées dès que le salut fut rendu. Les couleurs françaises furent ensuite hissées sur le palais du gouverneur et saluées à leur tour par la *Vanadis* et la *Victoire*.

« La proclamation suivante a été affichée à tous les coins de rue, en français et en suédois :

« Nous, Oscar, par la grâce de Dieu, roi de Suède et de Norvège, des Goths et des Vandales, à tous nos fidèles sujets de la colonie de Saint-Barthélemy, salut. Lorsque nous sommes entrés en négociations avec le gouvernement de la République française au sujet de la rétrocession de Saint-Barthélemy à la France, l'unique sentiment qui nous guida fut la conviction qu'ainsi il serait pourvu de la meilleure manière aux intérêts de la colonie. L'unanimité avec laquelle vous vous êtes prononcés en faveur d'une réunion à la France a confirmé cette conviction, en démontrant que les liens naturels qui vous unissaient jadis à cette grande et noble nation n'ont rien perdu de leur force.

« Le traité en vertu duquel nous rétrocédons à la France ses titres sur la colonie de Saint-Barthélemy a maintenant reçu notre sanction royale.

« Nous vous remercions de la fidélité et de l'amour que vous n'avez cessé de vouer à nous et à la mère patrie, et nous vous déliions de tout lien de sujétion envers nous et la couronne de Suède, en appelant sur vous la bénédiction du Très-Haut.

« Puis Te Deum ; banquet, coups de canon, discours, etc.

AFFAIRES D'ORIENT.

Athènes, 16 avril.
Thessalie continuent.
Le gouvernement hellénique a accepté l'invitation de l'Amérique, faite par le général Read, de participer à une conférence monétaire.

Le typhus dans l'armée russe.

On écrit de Pétra, 8 avril, à la Gazette de Cologne :

On raconte ici, au sujet des ravages que le typhus exerce dans l'armée russe, des choses si effroyables que, si la moitié seulement en est vraie, il faut s'attendre à une nouvelle épidémie de 1829.

A Andrinople, la mortalité est d'au moins cent hommes par jour. A Flora et dans plusieurs autres localités où les Russes campent en grand nombre, la situation n'est guère plus favorable. Comment en serait-il autrement ?

Les conditions d'irrigation de la Thrace ne se sont pas améliorées depuis les jours où les Russes ont paru pour la première fois à Andrinople. Autour de cette ville, l'atmosphère est chargée d'émanations miasmatiques auxquelles les indigènes résistent tant bien que mal, mais qui sont mortelles pour les soldats épuisés par les marches forcées.

D'ailleurs, l'indigène a un genre de vie approprié à la situation climatérique ; il s'habille chaudement, vit sobrement et va se coucher peu de temps après le coucher du soleil. En outre, ce qu'il mange et ce qu'il boit est réglé de façon à offrir contre la fièvre la plus grande force de résistance possible.

Le soldat russe, au contraire, ne change rien à son genre de vie ordinaire, et c'est là que gît la cause du mal.

Aujourd'hui, comme en 1829, on avait compté sur un séjour de courte durée, mais voici que cet état de choses se prolonge depuis plusieurs mois déjà, et qui sait combien de temps encore il durera, grâce à la politique anglaise ?

Condamnés à demeurer dans une atmosphère impure et empestée, les Russes cherchent à donner le change et à présenter leur situation sous les couleurs les plus favorables.

Mais des médecins étrangers qui étaient de passage dans cette région m'ont affirmé que cette situation est des plus tristes. San-Stefano a toujours eu le renom peu enviable d'être une localité meurtrière à cause de ses fièvres. Dans les environs, se trouvent de grands marécages, dont les effets sont surtout à craindre lors des premières chaleurs.

On télégraphie de Vienne, 15 avril, à la Gazette de Cologne :

La Correspondance politique publie la dépêche suivante de Bucharest :

« Le gouvernement roumain a reçu l'avis que 420,000 Russes devaient occuper la Principauté ; de nouveaux détachements russes entrent tous les jours sur le territoire roumain. »

L'agitation dans les régions gouvernementales, à Bucharest, est extrême en présence de l'extension, chaque jour plus grande, de l'armée d'occupation russe en Roumanie. On parle de nouveau d'une protestation que le gouvernement roumain se disposerait à adresser aux puissances, relativement au mouvement envahissant des forces russes dans la principauté. On s'attend en outre à un vote de protestation que le Parlement émettrait au sujet du traité de San-Stefano, ainsi que touchant l'occupation du pays par les Russes.

Un grand nombre de familles européennes, écrit-on de Bombay, qui songaient à s'établir complètement aux Indes, se préparent à quitter la péninsule.

Il y a également de nouvelles difficultés avec le derviche et avec l'émir de Caboul.

ARMEMENTS DE LA BELGIQUE.
La dépêche suivante a été adressée à l'Assemblée nationale :

« Le Sénat belge a discuté une très-grave question, qui aura en France et en Allemagne un grand retentissement. »
« A l'unanimité, le Sénat a voté une demande de crédit pour achever, dans un bref délai, les fortifications des places fortes et pour la mobilisation éventuelle de la réserve. »

Et l'Assemblée nationale ajoute :
« Le gouvernement républicain de la France, consentira-t-il à donner autant d'attention à la politique extérieure que le gouvernement de la Belgique ? »
« Les Parlements anglais, autrichien, allemand, italien et belge ont donné depuis longtemps déjà de longs développements à la grave question qui préoccupe toute l'Europe. »
« La tribune française seule est restée muette. A qui la faute ? »

LES RUSSES A CONSTANTINOPLÉ.

Nous appelons d'une façon toute spéciale l'attention de nos lecteurs sur une correspondance adressée de Constantinople à la *Gironde*. Ils y verront que les Russes se posent déjà en maîtres dans la ville des Osmanlis, en maîtres aimables, il est vrai, mais en maîtres. On y verra les prévenances de prince à prince, mais on remarquera en même temps que la population et l'armée turques ne voient pas leurs vainqueurs d'un aussi bon œil, et que, si le correspondant de la *Gironde* est bien renseigné, l'Angleterre pourra facilement trouver là des auxiliaires en cas de lutte contre la Russie.

« Ville conquise ! Constantinople est définitivement devenue une garnison russe : les postes de soldats, de grenadiers ou de Cosaques nous font encore défaut ; mais, quant aux officiers, les rues, les promenades, les cafés-concerts, les roulettes, les hôtels leur appartiennent ; ils ont renoncé maintenant aux costumes bourgeois qu'ils louaient jusqu'ici chez les fripiers de Galata, et ils se montrent dans leurs uniformes rouges, bleus-verts avec leurs brandebourgs variés et traînant leurs sabres en vrais conquérants qu'ils sont, tout surpris cependant de leurs victoires. Ils en conviennent avec une certaine modestie. Car, il faut l'avouer, ils n'ont nullement l'air de maîtres, ils sont doux et polis, et l'on voit qu'ils ont reçu des ordres à cet égard. »
« J'ai surpris plus d'un officier russe se mettant au port d'armes devant des officiers turcs et les saluant. »

« Dans les cafés-concerts, dans les roulettes (dans l'une de ces dernières, ils ont laissé 60,000 fr. en deux jours), ils se présentent avec des gants, et se tiennent des plus convenablement. Quant aux Turcs, rien n'est étrange comme leur aspect : officiers, soldats, peuple, n'ont pas l'air de s'apercevoir de la présence de ces nouveaux venus ; ils les laissent passer comme on laisse tomber la grêle : c'est pour eux des agents de la destinée, ils les subissent comme tels. »

« Dans les hautes régions, les rapports internationaux sont des meilleurs ; le Sultan adore le grand-duc, qui le lui rend bien ; mettant en pratique l'opinion du général Ignatieff, qui prétend que Russes et Turcs sont deux peuples frères, faits pour s'entendre, et que le passé n'a été jusqu'ici qu'un long malentendu entre eux, les deux grands personnages ne se querellent pas ; le Sultan donne des chevaux arabes au grand-duc, et celui-ci recommande au médecin en chef du palais de « bien soigner le padischah. »

« Ces sentiments fraternels ne sont pas ceux du peuple, je n'ai pas besoin de vous le dire ; ils contribueront même à augmenter sensiblement l'impopularité dont jouit le jeune et prudent Abd-ul-Hamid. L'ambassade anglaise en sait quelque chose : des délégués ont, à plusieurs reprises, été trouver M. Layard, et lui ont assuré que les volontaires se trouveront ici par milliers si la guerre éclate entre l'Angleterre et la Russie. Pour être prêt à toute éventualité, des listes d'engagement ont été déjà ouvertes, elles se couvrent de signatures, et c'est à ces volontaires sans doute que sont destinés les uniformes apportés, dit-on, par deux navires anglais. Quant à l'armée, on ne la fera jamais marcher avec les Russes, et je crois bien que les fusils partiront d'eux-mêmes si l'on voulait seulement les faire rester neutres. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

Les territoriaux des classes 1866 et 1867, convoqués en 1878 pour les périodes d'instruction de treize jours, seront habillés comme l'armée active, excepté en ce qui concerne le pantalon. Par mesure d'économie, ces hommes recevront, au lieu de pantalon de drap, des pantalons en toile écru, dits de treillis, même dans l'infanterie.

On leur laissera, autant que possible, leurs chaussures et leur linge. L'Etat n'aura ainsi à délivrer à chacun d'eux, outre le pantalon, qu'un képi et une capote, ou, dans l'artillerie, une veste. Les mêmes effets seront utilisés pour les trois périodes successives d'instruction, après nettoyage des vêtements de drap et lavage des pantalons de toile.

La transformation des fusils Chassepot en armes du système Gras étant sur le point d'être terminée, les territoriaux seront tous munis d'armes de ce dernier système.

En conformité d'une récente circulaire de M. le ministre des travaux publics, la question des chemins de fer routiers va entrer dans une nouvelle phase.

On nous assure que, dans tous les départements où les conseils généraux ont voté l'exécution de chemins de cette espèce, les préfets ont reçu ou vont recevoir immédiatement l'autorisation de soumettre les projets à l'enquête d'utilité publique.

Les maires ont reçu des préfets avis « que, par décision du 11 mars 1878, adoptée d'accord avec M. le ministre de la justice, M. le ministre de l'intérieur a décidé que la caille de passage pourra être introduite colportée et vendue en France pendant le temps où elle ne peut être chassée qu'à l'étranger. »

Comme la caille n'arrive généralement en France que vers le commencement de mai, la date de l'admission et de la vente de cet oiseau a été fixée au 1^{er} du même mois.

A partir du 1^{er} mai, toutes les lettres pourront être envoyées en France et en Algérie avec un timbre de 15 centimes et le prix de la carte postale sera fixé à 10 centimes.

Les nouvelles taxes télégraphiques dont la loi a été promulguée, seront mises en vigueur dans le courant du mois de juillet.

Quelle que soit la destination en France, il sera perçu 0 fr. 05 par mot, sans que le prix de la dépêche puisse être moindre de 0 fr. 50.

Un de nos lecteurs nous demande si le fils du second lit d'une femme veuve est exempt du service militaire, bien que cette femme ait d'autres enfants du premier lit.

Dans l'Instruction du 28 avril 1873, n° 80, on lit ce qui suit :

« Le fils aîné ou unique du deuxième lit dont le père est décédé, a droit à la dispense, à titre de fils de veuve, alors même qu'il aurait des frères consanguins plus âgés que lui. »

Avant-hier, un jeune ouvrier moutelier nommé Meignan, employé au moulin de Gruais, près la Membrolle (Indre-et-Loire), a été tué par l'éclat d'une meule en mouvement.

Meignan était âgé de 19 ans. La meule qui a fait explosion était neuve ; elle avait subi la veille une épreuve d'où il résultait qu'elle était reconnue bonne ; cette meule faisait en moyenne 235 tours à la minute ; mise en marche le lendemain, elle a fait explosion et un morceau pesant près de 600 kilos est venu frapper l'ouvrier à la tête.

La mort a été instantanée.

Assurances contre les accidents des chevaux. Les polices des Compagnies d'assurances contre les accidents des chevaux contiennent quelquefois cette clause : « En cas de couronnement d'un cheval, le maximum de l'indemnité ne pourra dépasser un dixième de la valeur du cheval. »

L'interprétation de cette clause vient de

donner lieu à un procès qui pourra intéresser un certain nombre de nos lecteurs.

Voiturier était assuré à une Compagnie pour tous les accidents qui pourraient arriver à ses chevaux, soit par sa faute, soit par celle de ses préposés.

Un cheval de l'assuré étant tombé sur les genoux fut couronné de telle façon que cet accident engendra une maladie et que l'animal dut être abattu quelque temps après, le mal étant reconnu incurable.

La Compagnie prétendit alors n'avoir pas à payer la valeur totale du cheval, parce que les termes de sa police l'exonéraient expressément de cette obligation en cas de couronnement, et qu'elle n'aurait, par conséquent, que le dixième de la valeur du cheval.

Une pareille interprétation des termes de la police d'assurances était évidemment fautive et ne pouvait soutenir la discussion devant un tribunal. Pour s'en convaincre, il suffit d'examiner qu'elle avait été la commune intention des parties en traitant. Il est, en effet, évident qu'assureur et assuré ont entendu que, si le cheval tombait sur les genoux et se couronnait, la dépréciation de la valeur de l'animal ne pourrait pas excéder 40 p. 100 de la valeur assurée ; mais lorsque le cheval, malgré les soins qui lui sont donnés, succombe aux suites de sa blessure au genou, cet accident n'est plus le couronnement tel que les parties l'ont entendu, c'est-à-dire une dépréciation partielle de l'animal ; c'est, au contraire, la perte totale de l'objet assuré.

La Compagnie doit donc rembourser la valeur entière du cheval, et elle ne saurait prétendre qu'elle ne doit que 40 p. 100 de la valeur de l'animal.

Le tribunal de commerce du Havre a rendu en ce sens un jugement dans son audience du 11 mars dernier.

Variétés.

LE VENDREDI SAINT A JÉRUSALEM.

C'est le jour des prières et de la méditation. Il règne parmi les pèlerins une sorte de tristesse lugubre. Les uns vont adorer la croix, les autres restent à prier une partie de la journée en attendant le soir où doit avoir lieu la grande cérémonie du crucifiement.

Cette cérémonie, qui consiste à représenter le martyre du Christ, dure depuis sept heures du soir jusqu'à minuit. Cette scène où l'on crucifie Jésus en effigie, reproduite à la lueur des cierges et au milieu d'un silence général, impressionne vivement les fidèles. L'effigie de Jésus est en bois peint, à membres articulés. On ne saurait rendre le sentiment qui parcourt les assistants lorsqu'à un certain moment, l'officiant, couchant le Christ sur la croix, lui cloue les quatre membres. Le bruit du marteau, retentissant au milieu de cette foule recueillie, a quelque chose de sinistre qui fait tressaillir... Lorsque le crucifiement est terminé, on porte solennellement la croix jusqu'à la pierre de l'onction. Là, on décline l'effigie du Christ, et on l'étend sur le sol ; les fidèles qui sont proches s'agenouillent respectueusement pendant que l'encens et des parfums sont brûlés. Au bout d'un moment, on transporte en procession l'effigie du Saint-Sépulcre.

Les différentes phases de la cérémonie du crucifiement, qu'il serait trop long de reproduire ici, sont terminées à minuit. Après la procession au tombeau, les pèlerins se retirent douloureusement impressionnés du spectacle auquel ils viennent d'assister.

A peine le dernier catholique a-t-il quitté l'église, que celle-ci est envahie par les Arabes, les Grecs et les Arméniens. Comme, d'après l'usage, le lendemain l'église leur appartient pour célébrer leur culte, ils y passent la nuit du vendredi au samedi.

LE VENDREDI SAINT DANS DIFFÉRENTS PAYS.

Le vendredi saint, jour de prières et de recueillement, est observé dans presque tous les pays. En Italie surtout, les fidèles observent strictement les règlements de l'Eglise.

A Rome, toutes les églises restent ouvertes à deux battants, les lampes sont éteintes, la croix voilée. L'église de la *Sainte-Croix* est visitée pieusement par tous les fervents catholiques. Cette église fut construite par l'empereur Constantin. Sa mère, sainte Hélène, y fit élever une chapelle dans la

quelle elle déposa des reliques, parmi lesquelles une partie de la Croix, un des clous qui déchirèrent les chairs de Jésus-Christ, deux épines de sa couronne.

Cette chapelle a été en partie construite avec de la terre apportée de Jérusalem. Elle est très-vénérée.

En Angleterre, le vendredi saint est considéré comme un jour férié et réservé principalement pour faire des excursions. Les chemins de fer, — en prévision de l'affluence du monde, — diminuent le prix des places et augmentent le nombre des trains.

Les ateliers sont généralement fermés.

Le vendredi saint on vend, en Angleterre, des petits gâteaux spéciaux, avec une croix, des *crossed buns*. L'origine des gâteaux du *good friday* (vendredi saint anglais) remonte à 1533. Le roi Henri VIII voulant donner un exemple de grande piété, ordonna que le jour de la mort du Christ, on pétrît dans tout le royaume des pains sur lesquels on devra tracer la croix du Sauveur. L'ordonnance ajoutait qu'il en serait distribué une certaine quantité à tous les malheureux. L'usage a subsisté, mais les pains se sont transformés en gâteaux.

En Russie, le vendredi saint donne lieu à de grandes cérémonies religieuses. La vie publique est interrompue, et il n'est pas rare de rencontrer dans les rues des personnes qui manifestent extérieurement leur douleur.

En Allemagne, le jeudi et le vendredi saints, la Bourse est fermée et les transactions sont suspendues.

Faits divers.

Singulière destinée des choses d'ici-bas ! On vient de vendre à l'hôtel Drouot, moyennant la somme assez ronde de 1,499 francs, non compris les frais, une fort belle tapisserie des Gobelins du 15^e siècle représentant une verdure avec personnages. Or, savez-vous à quel usage était affectée cette tapisserie ? Quelque temps auparavant, posée sur quatre perches, elle servait à abriter un âne dans une ferme des environs de Paris.

Nous avons déjà signalé, dit le *Salut public*, de Lyon, l'emploi coupable que certains individus font des cartouches de dynamite pour détruire le poisson. La dynamite, si elle était employée pendant quelque temps, aurait promptement dépeuplé nos rivières.

Il y a quelques jours, deux individus de Lyon, dont l'un exerce la profession de cafetier, sont allés à Jouage et, sur un canton de pêche régulièrement loué à une autre personne, ont fait partir des cartouches de dynamite. Ils ont peut-être réussi à faire une pêche miraculeuse, mais il est probable qu'ils n'en tireront guère de bénéfice, car ils ont été reconnus et une plainte a été déposée contre eux au tribunal de Vienne, Jouage se trouvant dans le département de l'Isère.

Pour donner une idée de la puissance destructive de la substance explosive employée par ces braconniers d'eau douce, nous dirons que quand, près de dix jours après, le garde-pêche vint pour constater les dégâts, on constata qu'il restait encore au fond de l'eau plus de 300 kilogrammes de poissons morts. On sait que le poisson détruit par la dynamite coule à pic au lieu de flotter, et qu'il faut aller le chercher au fond de la rivière. On peut juger par là des dégâts commis par ces pêcheurs.

Sept individus condamnés pour vol se trouvaient renfermés dans la prison de Polistena (Calabre).

Le gardien vivait avec ses détenus sur le pied d'une certaine familiarité. Mardi dernier, se trouvant au milieu d'eux, il fut assailli, jeté à terre et désarmé. On le roula ensuite dans un matelas et on se mit à danser dessus. L'infortuné gardien mourut étouffé.

Les sept malfaiteurs prirent alors la fuite en emportant les clefs de la prison, un revolver, et quelques francs volés au malheureux gardien. Mercredi, six de ces assassins ont été arrêtés. Le septième n'a pas encore été découvert.

Pour les articles non signés : P. GOMER.

L'Ami de l'Homme ou Le Médecin, traité curieux et pratique de l'organisation et de la conservation de l'homme, par le Dr DUPASQUIER, 4^e édition, 2 fr. 50 (même prix par la poste). Chez les principaux libraires et chez l'auteur, rue de la Reine, 42, à Lyon.

Ce charmant ouvrage mérite la vogue dont il est l'objet. Sous une forme intéressante et intelligible à tous, il initie les profanes aux arcanes de la médecine, et donne des notions pratiques sur une foule de cas embarrassants. Il justifie son épigraphe : « Semons la science à toute volée, et que chacun y goûte. » Quoique nous ne soyons pas compétent pour en juger la valeur au point de vue médical, ce livre nous paraît bien écrit, bien pensé et surtout utile à consulter. On peut dire que c'est le

livre par excellence de la famille. Il serait à désirer qu'il devint le *vade mecum* de chacun.

Voici le plan de l'ouvrage : la 1^{re} et la 2^e partie traitent de la structure et du mécanisme du corps humain ; la 3^e partie traite de l'hygiène du corps et du cœur. (Cette partie renferme des articles intéressants sur l'éducation, les maladies morales, les tempéraments, les passions, le mariage, l'amour, etc.) La 4^e partie passe en revue toutes les maladies avec les signes qui les distinguent et le traitement qui leur convient. La 5^e partie s'occupe des médicaments.

« Monsieur, j'ai eu l'occasion d'employer souvent, pour mes malades faibles ou débilités, votre ELIXIR ANALEPTIQUE, et j'ai la satisfaction de vous assurer qu'il n'a cessé de me donner de bons résultats ; cela est si vrai, que, pour mes enfants, je viens vous prier de m'adresser quelques flacons. » D^r H....., à Marseille.

» A. M. Mercier, pharmacien à Nantes.

Le COMPTOIR GÉNÉRAL des CHEMINS de FER

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : un million de francs

27, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

Se charge de la vente et de l'achat de toutes valeurs au comptant, sans autres frais que ceux de l'agent de change ; de l'encaissement des coupons, de l'échange et de la conversion des titres. L'administration répond immédiatement à toutes demandes de renseignements financiers.

Adresser les lettres ou envois à l'ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR, 27, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, obtiennent mille guérisons par an, *terme moyen*. — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt

à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver, 22 octobre 1877

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
11 — 15 — —		4 — 30 — —	
1 — 30 — —	soir.	9 — 7 — —	soir.
7 — 40 — —		11 — 41 — —	
Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.		9 h. 40 m. matin.	
10 — 45 — —		3 — 10 — —	soir.
12 — 30 — —	soir.	7 — 39 — —	soir.
6 — 15 — —		11 — 20 — —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 17 AVRIL 1878.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	72 35	40	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	625			Canal de Suez	732 50	11 25		
4 1/2 %	103 50	50	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	660			Crédit Mobilier esp.	531 25	11 25		
5 %	109 45	35	Crédit Mobilier	145			Société autrichienne	515	5		
Obligations du Trésor, t. payé.	492 50		Crédit foncier d'Autriche	500	5		OBLIGATIONS.				
Dép. de la Seine, emprunt 1857	245		Charentes, 500 fr. t. p.	97 50	1	25	Orléans	343 50			
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	499	1	Est	660			Paris-Lyon-Méditerranée	339 75			
— 1865, 4 %	516		Paris-Lyon-Méditerranée	1080		7 50	Est	339 50			
— 1869, 3 %	396		Midi	807 50	3	75	Nord	344 75			
— 1871, 3 %	389		Nord	1340	1	25	Ouest	340			
— 1875, 4 %	501 75	3	Orléans	1115	2	50	Midi	339 50			
— 1876, 4 %	493 50		Ouest	715	3	75	Charentes	347			
Banque de France	3115		Vendée, 500 fr. t. p.				Yendée				
Comptoir d'escompte	692 50	3	Compagnie parisienne du Gaz	1260	25		Canal de Suez	535			
Crédit agricole, 200 f. p.	330		C. gén. Transatlantique	522 50							
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	355										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR

(Service d'hiver, 24 décembre)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — —	(s'arrête à Angers) omnibus-midi.
9 — 1 — —	soir.
1 — 25 — —	soir.
4 — 10 — —	express.
7 — 15 — —	omnibus.
10 — 37 — —	(s'arrête à Angers)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin, direct-midi.	
8 — 21 — —	omnibus.
9 — 20 — —	express.
12 — 10 — —	soir.
4 — 44 — —	omnibus-midi.
10 — 28 — —	omnibus-midi.
	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive Saumur à 6 h. 56.

29, Quai des Grands-Augustins, 29. 45^e ANNÉE (1877).

Prix du volume broché 7 fr. »
cartonné 8 50
Franco par la poste, 1 fr. 50 cent. en sus des prix ci-dessus.
Etranger, suivant les conventions postales.
On peut se procurer chaque volume séparément.

MAGASIN PITTORESQUE

La collection se compose des années 1833 à 1877. — Le volume 1877 (45^e année), mis en vente le 6 décembre 1877.

LES ABONNEMENTS CÔMENT DU 1^{er} JANVIER OU DU 1^{er} JUILLET. — LES LIVRAISONS SONT ENVOYÉES À LA FIN DE CHAQUE MOIS.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE DU MAGASIN PITTORESQUE, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29 :

TABLE ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE des trente premières années du *Magasin pittoresque*.
1 volume broché 7 fr. »
Cartonné 8 50

ALMANACHS DU MAGASIN PITTORESQUE de 1851 à 1877, environ 50 gravures dans chaque Almanach.
Chaque almanach 50 c.

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE ; 1 vol. grand in-4^e, cartonné avec luxe, doré sur tranche, contenant cent gravures choisies dans la collection.
Prix 15 fr.

VOYAGEURS ANCIENS ET MODERNES ; 4 volumes, 944 gravures.
Prix de chaque volume broché 6 fr.
L'ouvrage complet 24

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les documents de l'art de chaque époque ; 2 vol., 800 gravures.
Prix de chaque volume broché 7 fr. 50
L'ouvrage complet 15

LECTURES DE FAMILLE, choisies dans la collection du *Magasin pittoresque* ; 1 volume in-4^e. — 2^e édition.
Prix, broché 3 fr.

GRAMMAIRE GÉNÉRALE ET HISTORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE, par M. P. Poitevin, 2 vol.
Prix de chaque volume broché 7 fr. 50
L'ouvrage complet 15

LES VRAIS ROBINSONS, par MM. Ferdinand Denis et Victor Chauvin, illustrés par Van Dargent, 4 vol. grand in-8^e.
Prix, pour Paris, broché 45 fr.
— cart. doré sur tranche 18

Tous les prix ci-dessus sont ceux de Paris. — Pour les départements et l'étranger, l'affranchissement se paie en sus. — Le prix du cartonnage est de 1 fr. 50 cent. par volume.

Le conseil central d'instruction primaire de la ville de Paris a placé le *Magasin pittoresque* sur la liste des ouvrages propres à être donnés en prix dans les écoles primaires et supérieures, et dans les classes d'adultes.

On peut se procurer tous les ouvrages ci-dessus chez M. Dézé, libraire, rue Saint-Jean, n^o 1, à Saumur.

Communes de Dampierre et de Souzay.

ADJUDICATION DE TRAVAUX

Les Maires des communes de Dampierre et de Souzay préviennent MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de Souzay, le dimanche 5 mai 1878, à l'heure de midi, à l'adjudication des travaux ci-après :

- 1^o 730 mètres courants de terrassements 1,788 f. 50
 - 2^o 730 mètres courants d'empièremens 1,927 20
 - 3^o Entretien confortatif pendant le délai de garantie 291 56
 - 5^o Somme à valoir pour dépenses imprévues 92 94
- Total 4,100 f. »

Les devis et cahier des charges sont déposés au bureau de M. l'agent-voyer de la première circonscription de Saumur, et à celui de M. l'agent-voyer d'arrondissement, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

COSMYDOR

Incomparable Eau de Toilette, sans acide ni vinaigre. Les hygiénistes de notre époque préconisent l'usage journalier du COSMYDOR. Cette incomparable Eau de Toilette sans ACIDE ni VINAIGRE est recommandée pour les multiples usages de l'hygiène, de la toilette et de la santé. (En faire usage quotidiennement.)
LEBELADON : 41ER 50.
Se vend partout.
Entrepôt général : 28, Rue Bergère, Paris.
Avoir soin du Prospectus explicatif en demandant l'affranchissement.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine, **DEUX MAISONS** Montée de la Retraite. S'adresser à la Retraite. (180)

UNE PERSONNE se propose pour donner des leçons de dessin, pastel et peinture sur soie, chez elle ou à domicile. S'adresser au bureau du journal.

PAPIER WLINSI

Le grand succès de ce remède est dû à sa propriété d'attirer à l'extérieur du corps l'irritation qui tend toujours à se fixer sur les organes essentiels à la vie ; il déplace ainsi le mal en rendant la guérison facile et prompt. Les premiers médecins le recommandent particulièrement contre les rhumes, bronchites, maux de gorge, gripes, rhumatismes, lombagos, douleurs. Son emploi est des plus simples : une ou deux applications suffisent le plus souvent et ne causent qu'une légère démangeaison. On le trouve dans toutes les pharmacies. Prix de la boîte de 10 fls : 1,50. Se défier des contrefaçons.

POUR DÉMASQUER LES CONTREFAÇONS du FER QUEVENNE

NOUS AVONS AJOUTÉ À NOTRE ANCIENNE ENVELOPPE

Outre notre marque de fabrication déjà connue :



La signature de l'inventeur.

2^o L'étiquette en 4 couleurs dont ci-contre le fac-simile en noir.



Les contrefaçteurs ne vendent sous l'apparence du Fer Quevenne que des produits impurs, inexacts et dangereux pour la santé.

Pour guérir l'Anémie, l'Appauvrissement du sang, les Pâles couleurs, les Pertes blanches, le VÉRITABLE FER QUEVENNE, seul approuvé par l'Académie de Médecine, « l'emporte sur toutes les autres préparations ferrugineuses. » BUCHARDAT, prof. de la Faculté de Paris, Ann. de 1869.

Dépôt général : Chez EMILE GENEVOIX, 14, rue des Beaux-Arts, Paris, et dans les principales Pharmacies.

PRIX : Le flacon de Fer avec la mesure. 3 50
200 Dragées 5 50
100 3

MANUFACTURE de PIANOS et ORGUES

LÉPICIER, successeur de GILLET
Rue des Arènes, 18, à ANGERS.

Dix Médailles à Paris, Bordeaux, etc., etc.
PREMIER PRIX : EXPOSITION 1877.

Très-grand choix de Pianos de sa fabrication, que des maisons Pleyel, Erard, Herz neveu, etc., etc.
M. LÉPICIER est le représentant à Angers.

GRAND CHOIX D'ORGUES-HARMONIUMS.

FABRIQUE DE GRILLAGES EN TOUS GENRES. FANT

Rue Saint-Nicolas, 20, Saumur.
Vohères, Poulailiers, Faisanderies, Espaliers, depuis 35 centimes le mètre. Parcs à moutons, Tambours à poissons, Chenils pour chiens, Corbeilles et Entourages pour jardins, Grillages pour vitraux d'églises, Cribles en grillage et en fer tourné.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS.
NOTA. — Vente de Fil de fer du Berry pour vignes, depuis 60 fr. les 100 kil.

LA VELOUTINE
EST UNE
Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU.
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
PARIS : Ch. FAY, Inventeur et fabricant, 9, rue de la Paix.